

COMMUNE DE MEZERAY

COMPTE RENDU INTÉGRAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

Date de convocation : 22/03/2017
Membres en exercice : 17
Présents : 12 (3 procurations)
Votants : 15

Le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, **s'est réuni le MERCREDI 29 MARS 2017 à 20 H 30 à la Mairie**, sous la présidence de Hervé FONTAINEAU, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs MALATERRE Sandrine, LOISEAU Karine, BACOUPE Frédéric, RAULT Marie Claire, MARTIN Edwige, BOURNEUF-COURTABESSIS Véronique, JANVIER Philippe, BOUGARD Matthieu, CHANTOISEAU Bruno, Nicolas BRIFFAUT, Claude CLEMENT.

Absents excusés : Laure LAMY pouvoir à **Frédéric BACOUPE**, Cédric FOURNIGAULT pouvoir à **Hervé FONTAINEAU**, Célia BELKADI-BOUGARD pouvoir à **Matthieu BOUGARD**, Anthony BRISSAULT, Maud FOURNIGAULT.

Secrétaire de séance : Madame Edwige MARTIN a été élue secrétaire de séance.

PREAMBULE :

Le procès verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité et sans observation.

ORDRE DU JOUR TRAITE

1.1 Vote des subventions 2017

La Commission des Finances, lors de sa séance du 14 Mars dernier, a étudié les diverses demandes de subventions reçues dans les délais impartis. Elle propose au vote les sommes suivantes :

Article	Intitulés	VERSEES EN 2016	DEMANDES 2017	VOTE 2017
6554	Contribution aux Syndicats	36 005.00 €	38 000.00 €	38 000.00 €
	Syndicat Bassins VEZANNE	25 951.00	27 000.00	27 000.00
	S.I.V.U. (gymnase du collège)	10 054.00	11 000.00	11 000.00
65736	Subventions au C.C.A.S.	0 €	2 000.00 €	2 000.00€
	Subvention C.C.A.S.	0 €	2000.00	2000.00
6574	SUBVENTIONS VERSEES			
6574	COMMUNE	12 086 €		12 738.00€
	Association Anciens de MÉZERAY	1 900.00	2 000.00	1 900.00
	Familles Rurales de MEZERAY	360.00	400.00	360.00
	Association Sportive de MEZERAY	900.00	900.00	900.00
	Union Musicale de MEZERAY	1 215.00	1 215.00	1 215.00
	Amicale Sapeurs Pompiers	765.00	800.00	765.00
	Nature et Balade	1 300.00	1 300.00	1 300.00
	Les Amis du Fjord	270.00	1 000.00	270.00
	Groupement Défenses cultures	180.00	200.00	430.00
	LE FUMET	0	0	
	Caval'Luna	200.00	200.00	200.00
	UNC-AFN de MÉZERAY	110.00	150.00	110.00
	Association des Commerçants			
	AIDNA			
	Racine et Patrimoine	350.00	350.00	350.00
	Fonds d'aide aux façades			
	BOULE DE FORT	0 €	382.50	400.00
	Tennis Club de MEZERAY	540.00	540.00	540.00
	Comité des Fêtes	500.00	2000.00	500.00
	Association Les « Pit'chounes »	288.00	300.00	288.00

Article	Intitulés	VERSEES EN 2016	DEMANDES 2017	VOTE 2017
	Ecole Buissonnière	2 715.00	3 500.00	2 715.00
	Aînés Ruraux : Génération Mouve.	90.00	100.00	90.00
	Gym volontaire	180.00	200.00	180.00
	TEAM SIDE CAR : THAMRI	225.00	300.00	225.00
	CANTON	4 940 €		5 360.00€
	Comice Agricole Cantonal + Mutualisation	990.00 + Mutuali. ?		990.00
	LUDOTHEQUE LA SUZE	0	700.00	
	Tennis à CERANS	0	40.00	
	Ecole de musique intercommu.	2 220.00	2 640.00	2 640.00
	Association des J.S.P.			
	Entente Cantonale de Football	1 035.00		1 035.00
	Maison de retraite de ST JEAN	200.00		200.00
	Comité embellissement : <i>MALICORNE</i>			
	MIEUX VIVRE à LA SUZE			
	Gymnastique NOYENNAISE	135.00		135.00
	Sport au collège (UNSS)	60.00		60.00
	ACC de LA SUZE	300.00		300.00
	Ecole Ste Thérèse à MALICORNE			
	DIVERS	500 €		500.00 €
	Croix Rouge Française : Colis Ali.	450.00		450.00
	Prévention Routière			
	A.P.A.J.H. ou ADAPEI			
	RESTAURANT DU COEUR			
	Secours Populaire Le Mans	50.00		50.00
	Banque alimentaire			
	A.F.M. délégation Sarthe			
	Virades de l'espoir			
	NAF Sclérosés En Plaques			

Article	Intitulés	VERSEES EN 2016	DEMANDES 2017	VOTE 2017
	LA VIE LIBRE			
	Diabétique de la Sarthe			
	Association des Mutilés de la Voix			
	G.E.S.T.M. à ETIVAL			
	A.D.M.R. MALICORNE			
	ECOLES			
	Chambre de métiers et de l'artisanat			
	MFR VERNEIL			
	Centre de formation d'Apprentis			
	BTP CFA			
	Chambre de Métiers (37)			
	MFR COULANS sur GEE			

2016 : 17 526 € versés

BP 2017 : 21 000 € en prévision

2017 : 18 598 €

Subventions non affectées : 2 402 € soit un total général de 21 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les subventions proposées par la commission des finances sont avalisées. Il restera un solde de 2402 € qui pourra être affecté en cours d'année notamment pour la réfection des façades.

1.2 Vote du Budget Primitif 2017

Le document budgétaire a été étudié par le Conseil Municipal lors de sa séance du 1er Mars et par la commission des finances le 14 Mars. Il est proposé au vote bien que toutes les informations financières n'ont pas encore été communiquées à la collectivité.

L'Etat notifie de plus en plus tardivement le montant des dotations mais pour que les dossiers avancent rapidement, il est nécessaire de statuer dès à présent. Certaines recettes sont simplement estimées mais ultérieurement, il sera procédé à des régularisations par l'entremise d'une décision modificative (DM).

Il vous est donc demandé d'adopter le budget suivant :

Section de FONCTIONNEMENT

Dépenses

N° compte	LIBELLE	Prévu BP 2016 (Euros)	Situation 31/12/2016 (Euros)	Proposition BP 2017 (Euros)	OBSERVATIONS
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	301 800,00	294 657,12	298 000,00	
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	164 000,00	154 416,25	164 500,00	
60226	Vêtements de travail		40,84		
6042	Achat de prestations services	46 000,00	48 323,40	48 000,00	
60611	Eau et Assainissement	9 000,00	8 711,27	9 000,00	
60612	Energie - Electricité :	25 000,00	24 324,10	25 000,00	
60621	Combustibles : Fioul	20 000,00	21 047,48	21 000,00	
60622	Carburants	2 000,00	2 786,80	2 500,00	
60623	Alimentation :	1 000,00	2 054,10	1 500,00	
60631	Produits d'entretien des bâtiments	7 000,00	9 728,66	8 000,00	
60632	Acquisition divers petits matériels	13 000,00	16 329,15	13 000,00	3000 TAP et Garde.
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	6 954,41	7 000,00	
60636	Vêtements de travail	1 000,00	617,70	1 000,00	
6064	Fournitures de bureau	3 000,00	3 904,07	3 500,00	
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	9 594,27	10 000,00	
6068	Autres fournitures	20 000,00		15 000,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	77 500,00	64 614,63	63 800,00	
611	Contrats de prestations	7 000,00			TAP
6135	Locations photocopieurs, matériel voirie et SATAS	800,00	956,62	1 000,00	
61521	Terrains : espace boisé	13 000,00	7 790,60	4 000,00	
61522	Entretien bâtiments	10 000,00	967,08	10 000,00	
615221	Bâtiments publics		8 010,37		
61523	Entretien voies et réseaux	12 000,00	2 274,43	13 000,00	
615231	Voiries		11 003,74		
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	2 918,57	3 000,00	
61558	Ent.divers matériels Sce Technique (autres que véhicules)	5 000,00	4 839,02	5 000,00	Hotte, chaudière
6156	Contrats maintenance : Bâtiments, Copieurs, Logiciels, Eclairage Pu.	15 000,00	15 645,81	16 000,00	2700 panneau
616	Primes d'assurance des bâtiments	9 200,00	9 153,54	10 500,00	
6161	Multirisques		721,95		

N° compte	LIBELLE	Prévu BP 2016 (Euros)	Situation 31/12/2016 (Euros)	Proposition BP 2017 (Euros)	OBSERVATIONS
6182	Documentation générale et technique	500,00	257,90	300,00	
6184	Frais de formation	1 000,00		1 000,00	
6188	Autres frais divers		75,00		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	49 800,00	64 977,24	58 700,00	
6218	Autre personnel extérieur	3 300,00	6 324,93	3 000,00	
6225	Indemnité comptable et régisseur		282,36	500,00	
6226	Hono.géomètre,notaire et DDE	10 000,00	15 915,00	15 000,00	SVP, TAP, site internet
6228	Divers	1 000,00	1 030,99	1 000,00	RASED
6231	Avis dans la presse (enq. publique : modification POS)	1 000,00		1 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	15 619,74	14 000,00	
6237	Publications	4 000,00	3 476,40	4 000,00	
6247	Transports collectifs		82,55		
6248	Divers (transports)	3 000,00	6 712,06	6 000,00	cours + transports
6251	Voyages et déplacement du personnel	500,00	130,50	500,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 533,67	3 500,00	
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	9 166,77	7 000,00	
627	Frais de dossiers sur contrats de prêt	500,00	162,71	300,00	
6281	Cotisations Associations des Maires (France et Canton)	2 000,00	890,80	1 200,00	
6282	Frais de gardiennage (gardiennage église versé au Curé)		119,55	200,00	
6284	Redevance services rendus	1500,00	1 459,21	1 500,00	O.M.
6288	Autres :		70,00		
63	IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	10 500,00	10 649,00	11 000,00	
63512	Taxes Foncières (dont OM)	10 500,00	10 649,00	11 000,00	
6355	Taxes et impôts véhicules				
012	CHARGES DE PERSONNEL	471 500,00	467 602,91	485 000,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	432,00	0,00	
621	Personnel extérieur service : personnel API				
6218	Autre personnel extérieur		432,00		
63	IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	5 500,00	5 439,00	0,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	271,86		

N° compte	LIBELLE	Prévu BP 2016 (Euros)	Situation 31/12/2016 (Euros)	Proposition BP 2017 (Euros)	OBSERVATIONS
6336	Cotisations au Centre de Gestion et au CNFPT	5 000,00	5 167,14		
64	CHARGES DE PERSONNEL	466 000,00	461 731,91	0,00	
6411	Personnel titulaire	286 000,00	283 519,36		
6413	Personnel non titulaire	30 000,00	24 594,29		
64131	Rémunération principale		1 784,34		
6451	Cotisations à l'URSSAF	53 000,00	53 379,56		
6453	Cotisation Caisses de retraite : CNRACL et IRCANTEC	75 000,00	72 177,83		
6454	Cotisations à l'ASSEDIC	1 000,00	1 277,77		
6455	Cotisations assurances du personnel : GROUPAMA	16 000,00	19 915,16		
6456	Cotisations FNC Supplément Familial				
6458	Cotisations autres organismes sociaux : CNAS	3 000,00	2 770,46		
64731	Versement allocation chômage				
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 900,76		
6478	Autres charges sociales divers		412,38		
014	ATTENUATION DE CHARGES	1 000,00	260,00	1 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES	1 000,00	260,00	1 000,00	
7391171	Dégrèvement taxe foncière	1 000,00	260,00	1 000,00	
7391173	Dégrèvement TP et de la CET				
73923	Reversements sur FNGIR				
7397	Reversement T.P				
42	OPERATION D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations				
676	Différence sur réalisation				
064	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	
064	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	
64731	Versement allocation chômage				
065	AUTRES CHARGES DE GESTION	136 800,00	133 435,06	140 684,00	
6531	Indemnités Elus	55 000,00	53 991,33	52 000,00	
6533	Cotisations de retraite élus	2 500,00	2 199,79	2 500,00	
6535	Frais formation des Elus	300,00		500,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
6541	Subventions de fonctionnement		733,94	Non valeur	
6553	Contingent Service Incendie	23 000,00	22 979,00	26 684,00	

N° compte	LIBELLE	Prévu BP 2016 (Euros)	Situation 31/12/2016 (Euros)	Proposition BP 2017 (Euros)	OBSERVATIONS
6554	Contrib° org, regroupé : LA VEZANNE+ SALLE DES SPORTS de MALICORNE	36 000,00			
65548	Autres contributions		36 005,00	38 000,00	
65736	Subventions fonctt CCAS +M49				
6574	Subventions Associations	20 000,00	17 526,00	21 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES	33 000,00	30 930,98	33 000,00	
6611	Intérêts emprunts et dettes				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	29 923,48	32 000,00	
6615	Interêts des comptes courants				
668	Autres charges financières	1 000,00	227,50	1 000,00	
6688	Autres		780,00		
67	CHARGES EXCETPIONNELLES	1 000,00	36,00	1 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles				
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	36,00	1 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles				
675	Valeur comptable immobilisations cédées				
676	Différence sur réalisation				
73	IMPÔTS ET TAXES	95 000,00	93 495,00	94 000,00	
739113	Reversement conv de fiscalité	500,00			
739116	Reversement Taxes (GIR+J,A,)	94 500,00	93 495,00	94 000,00	
7391171	Dégrèvement jeunes agriculteurs				
73923	Reversement GIR				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	355 167,00		221 755,00	
022	DEPENSES IMPREVUES			0,00	
002	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE			25 148,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 395 267,00	1 020 417,07	1 299 587,00	

Section de FONCTIONNEMENT

recettes

N° compte	LIBELLE	Prévu BP+DM 2016 (Euros)	Situation 31/12/2016 (Euros)	Proposition BP 17 (Euros)	Observations
002	EXCEDENT ANTERIEUR	71 540,42	0,00	0,00	
002	Excédent antérieur reporté (n-1)	71 540,42			
013	ATTENUATION DE CHARGES	37 659,58	21 901,21	11 000,00	
6419	Remboursement rémunération personnel par assurance	37 659,58	20 334,21	9 500,00	
6459	Remboursement sur charges de personnel		1 567,00	1 500,00	FNSFT

N° compte	LIBELLE	Prévu BP+DM 2016 (Euros)	Situation	Proposition	Observations
			31/12/2016 (Euros)	BP 17 (Euros)	
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	0,00	
776	Différences/réalisations				
64	CHARGES DE PERSONNEL		0,00	0,00	
6479	Remboursement sur autres				
70	PRODUITS DES SERVICES	99 500,00	119 209,66	116 000,00	
7022	Coupes de bois				
70311	Concessions dans le cimetière	2 000,00	1 754,50	1 500,00	
70323	Rdvce occupat° domaine public (France Telecom)	2 500,00	2 571,70	2 500,00	
7037	Contribution pour dégradation				
7067	Redevances périscolaires : cantine et garderie	87 500,00	93 185,23	91 000,00	
70846	aux gfp de rattachements				
70878	OM locataires+Recettes exceptio.	7 000,00	21 389,98	21 000,00	APC, SAEP, COM COM
7088	Autres produits annexes	500,00	308,25		photocopies
73	IMPOTS ET TAXES	557 958,00	574 837,00	547 587,00	
7311	Contributions directes : Impôts locaux				
73111	Fiscalité locale	427 000,00	424 802,00	428 000,00	
73112	Fiscalité				
73114	Fiscalité locale				
7318	Autres impôts locaux (TP)		1 095,00		
7321	Attribution de compensation	46 958,00	46 958,00	40 000,00	
7325	Etat - compensation TH, FPIC	35 000,00	52 438,00	29 587,00	
7336	Droits de place				
7343	Taxe sur les pylônes électriques	49 000,00	49 544,00	50 000,00	
73681	Emplacement publicitaire				
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation				
739113	Reversements conv, de fiscalité				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	546 767,00	583 158,38	558 000,00	
7411	Dotation forfaitaire ETAT : Subvention de l'Etat	212 767,00	225 913,00	212 000,00	
74121	Dotation solidarité rurale 1	175 000,00	192 901,00	193 000,00	
74122	Dotation solidarité rurale 2				
74127	Dotation nationale péréquation TP	82 044,00	81 158,00	80 000,00	
746	DGD				
747	Participations diverses de l'Etat				

N° compte	LIBELLE	Prévu BP+DM 2016 (Euros)	Situation	Proposition	Observations
			31/12/2016 (Euros)	BP 17 (Euros)	
74718	Autres subventions ETAT (Elections)	21 000,00	22 577,66	21 000,00	TAP Piscine
7473	Départements	1 000,00	990,00	1 000,00	
748	Autres attributions, subventions				
7482	Compensation perte taxe additionnelle	21 000,00	25 072,41	20 000,00	
748311	Exonération perte base TP				
748314	Compensation TP	326,00	326,00		
74832	Attrib° Fonds Depart. Taxe Professionnelle	10 000,00	10 590,31	10 000,00	
74833	Etat-Compensation Taxe Professionnelle				
74834	Etat-Compensation Taxe Foncière	9 303,00	9 303,00	8 000,00	
74835	Etat-Compensation Taxe Habitation	14 327,00	14 327,00	13 000,00	
7484	Dotation de recensement				
7488	Autres attributions, subventions				
75	PRODUITS DE GESTION	70 842,00	66 501,14	67 000,00	
752	Revenus des immeubles	68 842,00	66 499,59	67000,00	
758	Produits divers (Rembt avoirs et chauffage)	2 000,00	1,55		
76	PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	
761	Produits de participation				
762	Produits des autres immobilisations				
764	revenus des VMP				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 000,00	32 074,20	-	
7711	Dédits et pénalités perçues		12 500,00		
7713	Libéralités reçues	11 000,00	11 232,20		
7718	Autres produits except. gestion				
773	Mandats annulés		137,96		
775	Produits cession immobilisation				
776	Différences/réalisations				
778	Autres produits exceptionnels				
7788	Produits exceptionnels		8 204,04		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 395 267,00	1 397 681,59	1 299 587,00	

PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2017

DÉPENSES

Libellés	RAR	BP 2017	TOTAL
RAR 2016 (140 000 pour la Salle)	283 300,00		283 300,00
Déficit d'investissement	251 376,00		251 376,00
Capital des Emprunts		95 000,00	95 000,00
			0,00
<u>BATIMENTS :</u>			
			0,00
Porte au modulaire		1 000,00	1 000,00
Salle Polyvalente		95 106,00	95 106,00
Cuisine des Mésangères			0,00
Réfection de la salle des Anciens Toiture + rampe d'accès		60 000,00	60 000,00
Fenêtre au cabinet infirmier		1 500,00	1 500,00
			0,00
<u>VIE SCOLAIRE :</u>			
Porte au Primaire + Portillons		11 000,00	11 000,00
Informatique au Primaire		5 000,00	5 000,00
Porte à la Cantine (6 000 ?)			0,00
Porte sanitaire primaire (2 500 ?)			0,00
			0,00
<u>VOIRIE :</u>			
Sécurisation du centre bourg		65 000,00	65 000,00
EP route des Musses			0,00
Terrain des Mésangères		6 000,00	6 000,00
Jardinières		2 000,00	2 000,00
<u>MAIRIE :</u>			
			0,00
Meuble vitrine+supports vélos		2 000,00	2 000,00
Eclairage de Noël		3 000,00	3 000,00
Plancher du lavoir		2 000,00	2 000,00
			0,00
<u>LOISIRS :</u>			
Parc des sports pour jeunes		17 000,00	17 000,00
			0,00
			0,00
<u>DIVERS :</u>			
Allées du cimetière : ADAP		35 000,00	35 000,00
Restructuration cimetière		30 000,00	30 000,00
		0,00	0,00
TOTAL	534 676,00€	430 606,00 €	965 282,00 €

RECETTES

Libellés	RAR	BP 17	TOTAL
RAR 2016	60 723,00		60 723,00
Affectation du résultat au 1068	448 804,00		448 804,00
Virement du fonctionnement. 023		221 755,00	221 755,00
PARTICIPATION DE L'ETAT :			
Récupération de la TVA (2015)		41 000,00	41 000,00
			0,00
Taxe d'Aménagement		8 000,00	8 000,00
DIVERS :			
Subvention LEADER City Stade		10 000,00	10 000,00
Emprunt		175 000,00	175 000,00
			0,00
			0,00
TOTAL	509 527,00 €	455 755,00 €	965 282,00 €

MANQUE : 0,00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2017 présenté par Monsieur le Maire.

1.2 bis Vote des taux d'imposition 2017

Chaque année, conformément à la législation en vigueur, le Conseil Municipal vote librement ses taux d'imposition **en respectant, néanmoins, les règles de lien entre les taux**. Le Conseil Municipal peut opter pour une augmentation uniforme des taux ou alourdir simplement une ou deux taxes. Le 27 Mars dernier, l'Etat a notifié son document référencé **1259** et il peut se résumer ainsi :

	BASES DETERMINEES PAR L'ETAT	TAUX 2017	PRODUITS ASSURES AVEC LES TAUX 2017	TAUX 2017 : PROPOSITIONS
Taxe d'Habitation	1 271 000	15.75 %	200 183 €	15.75 %
Foncier bâti	892 500	19.31 %	172 342 €	19.31 %
Foncier non bâti	163 200	35.52 %	57 969 €	35.52 %
CFE et CVAE depuis 2014	Transfert à la CCVS		0 €	Transfert CCVS
			430 494 € <i>(425 627 € en 2016 mais ramené à 424 000)</i>	

L'augmentation mécanique des bases permet, sans jouer sur la pression fiscale, un gain de 5 000 €uros par rapport à l'un dernier. Les années antérieures, la recette supplémentaire était beaucoup plus conséquente mais la forte baisse des constructions explique ce phénomène qui, espérons le, ne sera que passager...

De plus, les allocations compensatrices (*compensation des exonérations d'impôts locaux décidées unilatéralement par l'Etat*) subissent encore une baisse. **Depuis quelques années, l'administration fiscale réclame une délibération du Conseil Municipal pour le vote des taux applicables l'année n.**

Il faut également ajouter que la collectivité ne percevra pas l'intégralité des 430 494 € car elle devra reverser 93 495 € au titre de la réforme fiscale de 2010. Cette réforme a trop avantage la commune et l'Etat impose donc un remboursement partiel au profit des communes pénalisées par la refonte de la fiscalité notamment par la suppression de la taxe professionnelle. Dans le cadre de l'intégration de la commune au sein de la Communauté de Communes du Val de Sarthe, la commune a également perdu sa fiscalité professionnelle (somme variant entre 20 et 25 000 €uros). Néanmoins, les fonds liés à la fiscalité professionnelle sont reversés par l'intermédiaire de l'allocation compensatrice (A.C.). La somme versée en 2014 est figée dans le temps et si les recettes augmentent, la commune n'en percevra pas les fruits.

A signaler également que le produit réellement versé dans l'année sera normalement plus important que celui mentionné dans l'état fiscal. En effet, l'administration procède régulièrement à des ajustements ou régularisations des situations individuelles. Le terme normalement est important car l'an dernier, l'Etat a accordé des dégrèvements à des personnes de conditions modestes mais n'a pas compensé les pertes pour les communes...

Après avoir entendu cet exposé, il vous est demandé :

- **DE FIXER**, en tenant compte de la règle de lien entre les taux, les taux d'imposition applicables pour l'année 2017
- **DE NOTIFIER** à l'administration fiscale dans les meilleurs délais la délibération

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux en vigueur soit 15.75 % pour la taxe d'habitation, 19.31 % pour le foncier bâti, 35.52 % pour le foncier non bâti. La présente délibération sera notifiée dans les plus brefs délais à l'administration (sous - préfecture de LA FLECHE).

2.1 Acquisition d'une parcelle

Il est rappelé que la collectivité a pour projet une extension du réseau d'assainissement route de LA SUZE (RD n°12). Il avait été également convenu avec les consorts LEBouc que la commune souhaitait acquérir une petite parcelle pour aménager un espace piétonnier le long de la route départementale n°12. Aménagement indispensable lorsque le secteur sera entièrement urbanisé. En effet, les consorts LEBouc et un autre propriétaire privé envisagent de viabiliser leurs parcelles.

La commune a mandaté un géomètre pour déterminer la superficie adéquate (bande d'une largeur de 2 mètres environ) et octroyer un nouveau numéro cadastral. Le document d'arpentage réalisé par le cabinet LOISEAU détermine une surface nécessaire de 1 a 90 ca (parcelle n° E 1260) pour sécuriser les lieux.

Après avoir écouté cet exposé, il vous est demandé :

- **D'ACQUERIR** la parcelle cadastrée E n°1260 d'une superficie de 1 a 90 ca appartenant aux consorts LEBouc

- **D'ACCEPTER** le prix de la transaction soit 1 € le mètre carré
- **DE CONFIER** la rédaction de l'acte authentique à Maître Audrey CHANTEUX, Notaire à LA FLECHE et successeur de Maître KLEIN
- **D'ACQUITTER** tous les frais relatifs à cette vente (honoraires du Notaire et du Géomètre Expert).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée E n°1260 d'une superficie de 1 a 90 ca appartenant aux conjoints LEBouc. Le prix de la transaction sera de 1 € le m² et Maître CHANTEUX, Notaire à LA FLECHE, sera chargée de la rédaction de l'acte de vente. Les frais relatifs à cette vente seront supportés par la commune (bornage, acte notarié).

3.1 Communications et informations du Maire

✓ Elections Présidentielles des 23 Avril et 7 Mai

Les permanences au bureau de vote ont été communiquées aux élus. **A noter que pour cette élection, le scrutin sera clos à 19 H 00.**

✓ Fermeture éventuelle d'un centre d'exploitation routier

Un audit a été réalisé en Août au service des routes du département et la fermeture de deux Agences Techniques Départementales sont envisagées (ATD) ainsi que 8 centres d'exploitation dont celui de NOYEN sur SARTHE. Fermetures liées à des contraintes budgétaires.

Ces informations ont été communiquées au Maire par la CGT.

✓ Site des Mésangères

Monsieur le Maire a convoqué tous les intervenants ainsi que Maître CHANTEUX pour commencer à travailler sur les différents aspects juridiques des futurs baux. Sont conviés : les gérants des Mésangères et de la Cavalerie, le Président de Nature et Balade. La réunion a été fixée au mardi 25 Avril 2017 à 11 H 15.

✓ Signalétique au centre bourg

Les travaux sont quasiment achevés et une communication sera faite pour signaler le parking derrière l'ancien Bar des Sports. **Parking nouvellement aménagé qui permet d'accéder à pied en toute sécurité aux commerces.**

Le Conseil Municipal déplore le stationnement sauvage dans le centre bourg malgré une signalisation adéquate et des relances écrites du Maire à destination des contrevenants.

✓ Licence IV

Elle a été acquise le 12 Juillet 2013 mais le délai de péremption des licences de débits de boissons est porté de 3 à 5 ans (ordonnance n°2015-1682 du 17 Décembre 2015). Un débit de boissons qui aura cessé d'exister depuis plus de 5 ans sera considéré comme supprimé et ne pourra plus être transmis.

Il devient donc urgent de trouver une personne titulaire du permis d'exploiter pour prolonger l'existence de cette licence.

Un professionnel, titulaire de la formation adéquate, sera sollicité pour ouvrir le débit de boisson une journée. Ouverture qui devra impérativement se faire à l'emplacement de l'ancien bar.

√ **Réunions communautaires**

Sans surprise, les finances étaient bien souvent à l'ordre du jour. La première esquisse budgétaire n'était pas satisfaisante car le budget n'était pas équilibré. Des coupes sombres ont été réalisées notamment au niveau de la culture a noté Matthieu BOUGARD (de nombreux investissements ont été reportés).

La Mairie de LA SUZE sur SARTHE a fait savoir que sa piscine était vétuste et qu'elle ne serait bientôt plus aux normes. La Municipalité a demandé que cet équipement devienne communautaire. Il ne serait pas illogique que cette installation qui profite à pratiquement toutes les communes entre dans le giron intercommunal. Néanmoins, une question se pose. Rénovation du bâtiment existant ou construction d'un nouvel espace ? AFFAIRE A SUIVRE !

√ **Réunions de quartiers**

Monsieur le Maire souhaite instauré un comité de suivi après les réunions de quartier. Il ne souhaite pas que les doléances reçues tombent dans les oubliettes. Les commissions voirie et cadre de vie pourraient se charger de ce travail de suivi.

√ **Inauguration du city stade**

L'équipement est désormais fonctionnel et déjà fréquenté par de nombreux enfants ou adolescents (voir la journée de dimanche dernier). L'inauguration du site est programmée pour le samedi 20 Mai à 11 H 00. Une liste d'invités sera prochainement dressée. L'entreprise CASAL SPORTS sera conviée à cette cérémonie.

√ **Journée citoyenne**

Elle se déroulera le samedi 16 septembre et différents ateliers seront proposés aux habitants (débroussaillage, peinture, nettoyage de certains espaces ou sites etc...). Une réunion préparatoire est programmée pour le vendredi 9 Juin.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST CLOSE A 23 H 45